PROVINCE DE QUÉBEC
MJNICIPALITÉ DE SAINT-JOSEPH-DE-KAMOURASKA

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 6 octobre 2025 à 20 h à la salle multifonctionnelle de Saint-Joseph-de-Kamouraska au 130, Route de l'Église.

Sont présents : Nancy St-Pierre, mairesse
Michel Bélanger, conseiller siège no. 1
Pierre-Yves L'Hérault, conseiller siège no.2
Catherine Gagnon, conseiller siège no. 3
Claude Ouellet, conseiller siège no. 4
Manon Guérette, conseillère siège no. 5

Absent : Renaud Ouellet, conseiller siège no. 6

Tous membres du conseil et formant quorum.

1 - MOT DE BIENVENUE ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 20 h par madame Nancy St-Pierre.

Monsieur René Dufour, directeur général et greffier-trésorier assiste à la séance

2.- Signature de l'avis de renonciation à l'avis de convocation

Municipalité de Saint-Joseph-de-Kamouraska

Renonciation à l'avis de convocation

Séance extraordinaire du 6 octobre 2025 à 20 h

Par la présente, les soussignés, membres du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Joseph-de-Kamouraska, renoncent à l'avis de convocation prévu pour la séance extraordinaire du 6 octobre 2025 à 20 h.

Nancy St-Pierre, mairesse
Michel Bélanger, conseiller siège no 1
Pierre-Yves L'Hérault, conseiller siège no 2
Catherine Gagnon, conseillère siège no 3
Claude Ouellet, conseiller siège no 4
Manon Guérette, conseillère siège no 5
Renaud Ouellet, conseiller siège no 6

01-10-2025 **3- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

La mairesse donne lecture des points inscrits à l'ordre du jour. Sur ce, l'ordre du jour est accepté.

1. Mot de bienvenue et ouverture de la séance

2. Signature de l'avis de renonciation à l'avis de convocation
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Résolution – Report de la séance ordinaire du 6 octobre 2025
5. Clôture de la séance

SUR PROPOSITION DE MANON GUÉRETTE,

APPUYÉ DE MICHEL BÉLANGER

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS.

02-10-2025 **4. - Report de la séance ordinaire du 6 octobre 2025**

ATTENDU QUE la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Joseph-de-Kamouraska est prévue au calendrier le lundi 6 octobre 2025 à 20 h;

ATTENDU QUE cette date coïncide avec l'assermentation des nouveaux membres du conseil municipal;

ATTENDU QU'il y a lieu de reporter la tenue de ladite séance ordinaire afin de permettre la participation de l'ensemble des élus dûment assermentés;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR MANON GUÉRETTE,

APPUYÉ PAR CATHERINE GAGNON,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS.

QUE la séance ordinaire prévue le 6 octobre 2025 à 20 h soit reportée au mardi 14 octobre 2025 à 20 h à la salle multifonctionnelle de l'Église.

03-10-2025 **5.0 CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Heure : 20 H 05

SUR PROPOSITION DE PIERRE-YVES L'HÉRAUT

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS.

Nancy St-Pierre Mairesse	René Dufour Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT - Je soussignée certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette assemblée de la susdite municipalité.

René Dufour
Directeur général et greffier-trésorier